

Swiss Olympic
Maison du Sport
Talgut-Zentrum 27
CH-3063 Ittigen près de
Berne

T +41 31 359 71 11
F +41 31 359 71 71
info@swissolympic.ch
www.swissolympic.ch

Procès-verbal

Procès-verbal n°: Assemblée ordinaire du Parlement du sport

Date: Jeudi 21 mai 2026

Lieu: Maison du Sport, Ittigen près de Berne

Durée: 14 h 00 – 15 h 45

Présidence: Ruth Metzler-Arnold, présidente (RMA)

Référent·e·s: Ruth Wipfli Steinegger (RWS), Roger Schnegg (RS), Denis Oswald (DO),
Andreas Wenger (AWe), Severin Moser (SM)

Membres présent·e·s: Voir annexe 1

Membres excusé·e·s: Voir annexe 2

Procès-verbal Christine Schelker

N°	Point de l'ordre du jour	Référent·e·s
1.	Accueil	RMA
	Ruth Metzler-Arnold (RMA) souhaite la bienvenue aux membres présents à l'assemblée ordinaire du Parlement du sport (PS) et prononce son allocution présidentielle (texte intégral du discours: voir annexe 3). Ensuite, Denis Oswald (DO), membre du CIO, adresse quelques mots de bienvenue aux personnes présentes. Il les salue et met l'accent sur les deux thèmes suivants: <u>Relations entre le CIO et la Russie</u> Les relations entre le CIO et la Russie sont tendues depuis plusieurs années, notamment en raison des problèmes de dopage. La situation s'est encore aggravée en février 2022 avec l'invasion de l'Ukraine pendant les Jeux Olympiques de Pékin. Le CIO a immédiatement condamné cette attaque. De nombreux athlètes, souvent sous la pression de leurs gouvernements, ont menacé de ne pas participer à des compétitions auxquelles prendraient également part des athlètes russes. Dans de nombreux pays, des manifestations hostiles à la Russie étaient également annoncées. Afin de garantir le bon déroulement des compétitions et leur intégrité, le CIO a recommandé d'exclure les athlètes russes et biélorusses des compétitions. Il n'a pris cette décision qu'à contrecœur, conscient que la plupart des athlètes n'étaient pas responsables de cette situation et que cette mesure allait à l'encontre de la valeur olympique de non-discrimination. Dès 2023, de nombreux CNO ainsi que l'ONU ont demandé au CIO d'assouplir sa position, estimant que la participation d'athlètes russes ne compromettrait plus l'équité des compétitions et qu'il convenait de respecter la Charte olympique, qui interdit de sanctionner des athlètes uniquement en raison de leur passeport. Le CIO a donc décidé, en mars 2023, d'autoriser certains athlètes individuels russes remplissant des	

conditions strictes à participer aux compétitions en tant qu'athlètes neutres et indépendants, sans drapeau ni hymne. Cette règle a été appliquée à Paris ainsi qu'à Milan-Cortina.

Pour le CIO, cette règle continue de s'appliquer aux athlètes russes (mais plus aux athlètes biélorusses), même si plusieurs fédérations internationales ont déjà décidé de ne plus l'appliquer. À l'approche des compétitions qualificatives pour les Jeux Olympiques de Los Angeles, qui débiteront en 2027, il faut s'attendre à ce que la situation évolue encore vers un retour des athlètes russes. Le CIO a d'ores et déjà recommandé aux fédérations d'aller dans cette direction dans les compétitions juniors.

Protection des catégories féminines/tests de genre

Depuis plusieurs années, le monde du sport est confronté au problème lié à la participation d'athlètes transgenres aux compétitions féminines. Chaque fédération sportive internationale a adopté ses propres règles et tente de trouver un équilibre entre équité et inclusion. Cette situation a entraîné une grande incertitude ainsi qu'un traitement différent selon les disciplines. Afin d'apporter davantage de clarté sur cette question délicate, le CIO a mis en place, en 2025, un groupe de travail composé d'expert·e·s internationalement reconnus issus des cinq continents, spécialisés dans tous les domaines médicaux concernés par cette thématique ainsi que dans les domaines de l'éthique et du droit. Sur cette base, le CIO a pu définir sa politique dans ce domaine en s'appuyant sur l'état actuel des connaissances scientifiques:

Les personnes dont le sexe biologique à la naissance était masculin présentent un avantage en matière de performance dans tous les sports où la force, l'explosivité et/ou l'endurance jouent un rôle. À l'heure actuelle, aucune preuve ne démontre que les traitements visant à supprimer la testostérone ou les traitements hormonaux liés à la transition permettent d'éliminer cet avantage. Cet avantage en matière de performance perdure tout au long de la vie et ne peut être compensé ni par l'entraînement ni par des traitements médicaux. Son ampleur varie selon le sport ou la discipline (10 à 12% en course à pied et en natation, 20% dans les disciplines de lancer et de saut; dans les sports où l'explosivité est déterminante, il peut atteindre jusqu'à 100%). Les athlètes biologiquement féminines restent donc désavantagées lorsqu'elles concourent avec des athlètes transgenres XY. Afin de garantir l'égalité des chances pour les athlètes de sexe biologique féminin (ainsi que leur sécurité dans les sports de combat), la participation aux compétitions féminines doit dépendre de la présence ou non du chromosome Y. La méthode la plus précise et la moins invasive consiste à effectuer un prélèvement de salive ou de sang, comme dans le cadre des tests ADN. La présence du chromosome Y chez une personne est immuable; le test ne doit donc être effectué qu'une seule fois au cours de la vie d'une athlète. Les athlètes ne possédant pas ce chromosome Y pourront continuer à participer aux compétitions, dans des catégories dites «ouvertes» ou dans la catégorie masculine. Cette disposition s'appliquera à partir des Jeux Olympiques de Los Angeles.

2. Constitution de l'assemblée

RMA constate que les documents de l'assemblée requis par les statuts, incluant l'ordre du jour, ont été envoyés ou publiés sur le site web dans les délais impartis. La répartition des voix pour le Parlement du sport d'aujourd'hui est également disponible sur le site Internet dans un aperçu séparé, tout comme une fiche d'information avec des explications sur les votes d'aujourd'hui. RMA attire notamment l'attention sur les points suivants:

- Les décisions sont en principe prises à main levée, pour autant que le vote à bulletin secret ne soit pas exigé par au moins cinq fédérations sportives nationales.
- Le Parlement du sport prend ses décisions à la majorité des voix exprimées.

Les quelques votations de ce Parlement du sport seront effectuées au moyen de cartes de vote, notamment pour des raisons de coûts.

Il constate que l'assemblée a été convoquée conformément aux dispositions en vigueur, que l'ordre du jour a été approuvé et que tous les membres présents disposent du matériel de vote nécessaire et ont compris la procédure de vote.

Nombre de membres présents disposant du droit de vote:	79 sur un total de 129 membres
Nombre de fédérations sportives nationales présentes:	60 sur un total de 87 fédérations
TOTAL des voix exprimées:	450 sur un total de 563 voix
% des voix présentes:	79,9 %

Décision:

Pour le contrôle des résultats des votes, Mark Ramseier, responsable du service juridique, est élu et Christine Schelker, responsable de l'état-major de direction et secrétaire du CE, est élue rédactrice du procès-verbal.

L'assemblée élit les scrutateur·rice·s proposés (Michaela Koch, Martin Häfelfinger, Alain Meuwly, Marc Müller, Samuel Wytténbach).

L'assemblée est constituée en conséquence.

Il est renoncé à une mention nominative des personnes présentes et absentes (voir annexes 1 et 2).

3. Procès-verbal du Parlement du sport du 14.11.2025

Décision:

L'assemblée approuve à l'unanimité le procès-verbal du Parlement du sport du 14.11.2025.

4. Approbation du rapport annuel 2025

Le rapport annuel 2025 a été transmis aux personnes présentes le 21 avril 2026, avec les documents relatifs au Parlement du sport, et a également été publié sur le site Web.

Comme le montre la page d'accueil projetée, le rapport annuel a été entièrement repensé sous la forme d'une solution en ligne moderne et attrayante.

Outre le rapport de performance central, qui présente les thèmes ayant occupé Swiss Olympic au cours de l'année écoulée, nos efforts dans le domaine de la durabilité y sont également décrits en détail. Les finances et la gouvernance d'entreprise font en outre l'objet de chapitres distincts approfondis. Grâce à de nombreuses images, vidéos et illustrations graphiques, nous présentons des faits intéressants issus des nombreux domaines d'activité de Swiss Olympic, tout en offrant un aperçu plus émotionnel du monde du sport suisse – comme nous avons notamment pu le vivre lors de l'EURO féminin 2025, pour ne citer que l'un des nombreux temps forts.

Aucune remarque n'est formulée concernant le rapport annuel Swiss Olympic 2025.

RMA remercie l'équipe de Marc Schumacher pour la conception, la création et la réalisation du nouveau rapport annuel.

Décision:

L'assemblée approuve à l'unanimité le rapport annuel 2025.

5. Approbation des comptes annuels 2025

RMA introduit le point de l'ordre du jour consacré aux comptes annuels.

Swiss Olympic clôt l'exercice 2025 sur une perte d'environ 3,2 millions de francs. Il convient toutefois de replacer ce résultat dans son contexte: la perte est nettement inférieure à celle prévue au budget. Plusieurs facteurs y ont contribué, notamment le rejet de la réduction prévue des contributions d'utilisation CISIN, un résultat financier meilleur qu'escompté ainsi que des économies sensibles réalisées au niveau du secrétariat, en particulier dans les charges de personnel et les charges de fonctionnement. Dans le même temps, les comptes annuels montrent clairement les priorités de Swiss Olympic: environ 85% des dépenses ont bénéficié directement ou indirectement aux membres, aux athlètes et aux organisations proches du sport.

Les explications qui suivent présentent en détail la composition de ce résultat, la structure des sources et de l'utilisation des fonds en 2025 ainsi que les conséquences sur l'évolution du capital et des fonds de Swiss Olympic.

Andy Wenger (AWe) – présentation détaillée des comptes annuels 2025:

Swiss Olympic clôt l'exercice 2025 sur une perte de CHF 3'166'179.18. Par rapport à l'exercice précédent, ce résultat est inférieur d'environ CHF 1,8 mio, mais il est supérieur de plus de CHF 4 mio aux prévisions budgétaires. Trois raisons principales expliquent cette différence:

- La réduction budgétée des cotisations d'utilisation CISIN, d'un montant de CHF 2,2 mio, a pu être évitée. Le budget prévoyait des recettes de CHF 7,8 mio et des dépenses de CHF 10 mio. La différence aurait dû être compensée par le capital affecté.
- En vertu du principe de prudence, seuls CHF 200'000 de produits financiers avaient été inscrits au budget; le résultat effectif s'est élevé à CHF 1,3 mio.
- Des économies ont été réalisées au niveau du secrétariat (notamment dans les charges de personnel et les charges de fonctionnement).

Recettes:

- Confédération: près de CHF 55 mio (dont environ CHF 14,7 mio provenant des mesures de stabilisation et CHF 2,5 mio du fonds de prévention du tabagisme).
- Fondation suisse pour l'encouragement du sport: environ CHF 63 mio.
- Divers produits: environ CHF 4 mio.

Cela représente des recettes totales de CHF 121,4 mio.

En 2025, la Confédération a versé des contributions plus élevées, notamment en raison de cotisations d'utilisation CISIN supplémentaires qui n'avaient pas encore été prises en compte dans le budget 2025. En outre, environ CHF 3,9 mio supplémentaires ont été versés au titre des contributions de revitalisation par rapport à l'année précédente. Les projets correspondants ont été achevés en 2024; sur l'aide financière accordée de CHF 50 mio, près de CHF 26 mio ont été attribués aux projets des fédérations et de Swiss Olympic. En 2025, les CHF 14,7 mio encore prévus au budget ont été versés.

Les contributions de la Société du Sport-Toto destinées à des domaines spécifiques d'encouragement sont comptabilisées sans incidence sur le résultat: les fonds non utilisés sont réaffectés au capital des fonds, alors que les coûts supplémentaires sont couverts par des prélèvements sur les fonds.

Les différences entre les résultats annuels s'expliquent principalement par les Jeux Olympiques. Lors des années olympiques, les recettes issues des partenariats sont nettement plus élevées, tant en raison de paiements plus importants du CIO que de prestations en nature supplémentaires liées à la participation aux Jeux. En outre, en 2024, la billetterie des Jeux Olympiques a été comptabilisée dans les divers produits.

Côté dépenses:

Près de 85% des dépenses ont été versées aux organisations membres, à la Fondation de l'Aide Sportive Suisse, à Swiss Sport Integrity (SSI), à la Fondation Tribunal du sport suisse (FTSS), aux athlètes ainsi qu'à l'Association Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2038.

Les contributions versées à l'Aide sportive, à SSI et à la FTSS ont été effectuées conformément aux conventions de prestations 2025. SSI reçoit au total environ CHF 3,5 mio de la part de Swiss Olympic, un montant actuellement entièrement financé par la FSES. Cela correspond à environ 40% des recettes de SSI; les 60% restants sont pris en charge par l'OFSPPO.

La FTSS reçoit CHF 1,4 mio de la part de Swiss Olympic, dont CHF 750'000 sont financés par la FSES. Les CHF 650'000 restants sont pris en charge par Swiss Olympic elle-même, à la charge de son capital.

Au total, environ CHF 5 mio sont ainsi versés à SSI et à la FTSS, tandis que Swiss Olympic génère dans ces domaines des recettes d'environ CHF 4,3 mio.

Contributions aux membres:

Les contributions versées aux fédérations et aux organisations partenaires ont de nouveau augmenté, notamment en raison de domaines de soutien spécifiques de la Fondation suisse pour l'encouragement du sport ainsi que de versements plus élevés dans les domaines de la relève et de l'élite à la suite de nouvelles classifications. Depuis 2017, les contributions aux membres ont doublé, passant d'environ CHF 35 mio à plus de CHF 70 mio en 2025. Toutefois, comme la Confédération et la Fondation ont versé CHF 56,8 mio, un montant supplémentaire de CHF 1,6 mio a dû être financé par Swiss Olympic sur ses fonds propres.

En 2025, le secrétariat du club a engendré des coûts d'environ CHF 23 mio. Ceux-ci comprennent notamment les dépenses liées aux missions et aux manifestations, telles que les FOJE de Skopje et de Bakuriani ainsi que Tous les Talents à Tenero. Les dépenses totales liées aux missions se sont élevées à CHF 3,2 mio sur l'année; le programme cool&clean a généré des coûts directs de CHF 1,4 mio.

Avec l'achèvement des projets de revitalisation et d'éthique ainsi que des postes vacants dans le domaine de la communication, l'effectif du personnel est passé de 110 à 103 collaborateur·rice·s. Cela a entraîné une diminution des coûts de personnel et des coûts liés aux prestations de services externes. Les charges salariales ont également diminué grâce à la réduction des soldes de vacances et d'heures supplémentaires ainsi qu'aux prestations des assurances sociales consécutives à des absences prolongées pour cause de maladie.

Charges de biens et services:

Les dépenses informatiques sont restées au niveau de l'année précédente et se sont situées en dessous du budget. En raison de postes vacants dans le domaine de la communication, des priorités ont dû être définies, ce qui a également entraîné une réduction des dépenses de communication. En outre, des mesures d'économie ont permis de réduire les coûts de biens et services par rapport aux prévisions. D'autres économies ont été réalisées grâce à une diminution des coûts liés au Forum Swiss Olympic (plus de CHF 100'000 en dessous du budget), ainsi qu'à l'utilisation de l'intelligence artificielle et au changement de prestataire de traduction, qui ont permis d'économiser environ CHF 150'000.

Résultat financier:

Le résultat financier s'est élevé à un montant réjouissant de CHF 1,3 mio. Le portefeuille a enregistré un rendement de 5,73%. Les placements financiers à long terme ont généré un résultat financier de près de CHF 1,1 mio, qui se reflète dans la variation du capital. Aucun versement n'a été effectué au 30 juin, car la valeur nette des placements financiers à long terme s'élevait à CHF 17,6 mio. La limite supérieure a été fixée à CHF 20 mio et la limite inférieure à CHF 15 mio.

Situation actuelle:

Les marchés financiers demeurent volatils en raison des incertitudes géopolitiques persistantes. C'est pourquoi les placements financiers font l'objet d'une surveillance continue. La stratégie de placement privilégie la préservation de la valeur à long terme et la sécurité plutôt qu'une recherche de rendement maximal. La valeur de marché des placements atteignait CHF 18,64 mio à la mi-mai 2026, un niveau quasiment inchangé par rapport à fin 2025, ce qui témoigne d'une évolution stable et positive. Toutefois, compte tenu de l'évolution incertaine des marchés, la prudence reste de mise.

Capital des fonds:

Si Swiss Olympic n'utilise pas toutes les contributions financières de la Fondation pour l'encouragement du sport, le montant restant est affecté au capital du fonds conformément à la convention de prestations. En revanche, si les dépenses sont plus élevées, le montant supplémentaire nécessaire est prélevé sur le fonds. En 2025, cela a entraîné une sortie d'environ 4,7 millions de francs.

Variations du capital:

Près de CHF 1 mio nets de revenus de titres ont été affectés aux placements financiers à long terme. Des dépenses supplémentaires de CHF 3,4 mio ont été couvertes par le capital lié en faveur de la promotion des fédérations, en complément des moyens alloués par la Confédération et la FSES:

- | | |
|--------------------------------------|--------------|
| - Relève/élite | CHF 1,6 mio |
| - CISIN | CHF 0,35 mio |
| - Mesures en vue des Jeux Olympiques | CHF 0,41 mio |
| - Fondation Tribunal du sport suisse | CHF 0,65 mio |
| - Candidature CE 2030 | CHF 0,35 mio |

L'Association Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2038 dispose encore de CHF 2,9 mio pour les prochaines phases. Les fonds restants destinés à la stratégie 2022 et suivantes ont été dissous au profit de la promotion des fédérations. Cela entraîne une affectation du résultat annuel de CHF 1,6 mio au capital libre. Ce montant correspond aux économies réalisées au niveau du secrétariat du club ainsi qu'au résultat financier du petit mandat.

Les comptes annuels ont été révisés par notre société de révision BDO, sous la direction de Fabian Mollet, et jugés conformes. Aucun écart n'a été constaté. Lors du Parlement du sport de ce jour, Fabian Mollet est représenté par Patrick Eggimann.

Christoph Seiler s'enquiert des frais de conseil inclus dans les charges de biens et services, qui sont passés de CHF 1 mio à CHF 2 mio, soit un doublement.

AWe explique que cette augmentation est liée aux projets REVIT (notamment aux frais d'avocats). Les frais de conseil devraient à nouveau diminuer à l'avenir.

Décision:

L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes annuels 2025.

6. Octroi de la décharge

Aucune question ni remarque n'est formulée.

Décision:

L'assemblée donne à l'unanimité décharge au Conseil exécutif pour l'exercice écoulé.

RMA remercie ses collègues du Conseil exécutif ainsi que les membres de la direction pour leur grand engagement et leur excellente collaboration.

7. Informations Swiss Olympic

7.1. Situation actuelle de la stratégie de Swiss Olympic

RMA informe que le Conseil exécutif a lancé en mars 2025 le processus de révision et d'adaptation de la stratégie.

Ce processus s'est appuyé sur des ateliers, des échanges avec les fédérations et les bailleurs de fonds, ainsi que sur différents projets d'avenir et études. Une première ébauche de stratégie a été élaborée et soumise à une consultation en avril 2026, qui a recueilli 124 retours.

Comme d'importants facteurs externes – tels que les nouvelles conventions de prestations avec l'OFSPPO et la Fondation suisse pour l'encouragement du sport, la stratégie de l'OFSPPO ainsi que les projets Switzerland 2038 et European Championships 2030 – influencent l'orientation future, le processus stratégique a été adapté. La nouvelle direction doit également avoir la possibilité de contribuer à la définition de la stratégie.

Le Conseil exécutif a donc décidé de mettre en œuvre la stratégie par étapes. Pour 2026–2027, une stratégie transitoire est prévue, axée sur des missions prioritaires plus clairement définies, un catalogue de prestations adapté aux besoins, une plus grande adhésion des membres et des bailleurs de fonds ainsi que la réduction du déficit structurel. Les propositions seront examinées en juin et devraient être adoptées en septembre 2026.

Aucune question ni remarque n'est formulée.

7.2. Situation actuelle de la Promotion des activités physiques et sportives 2040

RMA informe sur la promotion des activités physiques et sportives 2040. Le concept «Promotions des activités physiques et sportives 2040» de l'OFSPPO et de Swiss Olympic vise à garantir une promotion du sport moderne et axée sur l'impact, plaçant les bénéfices pour l'ensemble de la société au centre des priorités.

Les principaux points sont les suivants:

- Le sport de performance reste un élément central, car les succès internationaux rassemblent les personnes, suscitent des émotions et encouragent la pratique sportive.
- Pour cela, il est nécessaire de renforcer le soutien au sport de performance et de pouvoir compter sur des athlètes crédibles comme modèles.
- Les grands événements sportifs internationaux organisés en Suisse doivent être soutenus de manière ciblée, car ils génèrent des impulsions positives pour le sport et la société.
- Un nouveau centre de coordination pour les grands événements permettra de transmettre les connaissances et les expériences entre les organisateurs.
- Cette démarche doit permettre de garantir durablement les effets à long terme de ces événements.

- Swiss Olympic intégrera les enseignements tirés dans sa stratégie, en mettant notamment l'accent sur l'enthousiasme, l'inspiration et la motivation en faveur du sport et de l'activité physique.

La stratégie «Promotion des activités physiques et sportives 2040» mise sur le sport de performance, les grands événements internationaux et des effets durables afin d'inspirer davantage de personnes à pratiquer une activité sportive.

L'OFSPD publiera le rapport correspondant dans les prochains jours. Celui-ci sera également transmis aux membres.

À cette occasion, RMA remercie toutes les personnes impliquées pour leur engagement et leur collaboration constructive. Les bases sont posées; il s'agit désormais de poursuivre ensemble le processus engagé.

7.3. Situation actuelle de Switzerland 2038

Ruth Wipfli Steinegger (RWS) informe que Switzerland 2038 se trouve toujours dans un «marathon au rythme d'un sprint»; toutefois, les fondations du projet sont devenues nettement plus solides depuis novembre 2025. Parler de Switzerland 2038, ce n'est pas seulement parler des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver, mais aussi d'une opportunité pour le sport suisse, pour la Suisse et pour la prochaine génération.

Rétrospective:

- Fin novembre 2025: importante lettre de soutien des cantons, des villes et des communes en faveur du projet.
- Début décembre 2025: remise à l'OFSPD d'un dossier d'environ 700 pages contenant les réponses aux questions encore ouvertes ainsi que les éléments essentiels pour la poursuite de l'évaluation politique. Les principaux éléments sont les suivants:
 - Concept de sécurité
 - Plan directeur des sites de compétition: décentralisé, durable et basé sur les infrastructures existantes. Les compétitions des Jeux Olympiques et Paralympiques se dérouleraient dans toutes les régions linguistiques – de Genève à Lausanne, en passant par la Suisse centrale, le Tessin et les Grisons. Pour les Jeux Olympiques, des compétitions sont notamment prévues à Genève, Lausanne, Engelberg, Lenzerheide et Saint-Moritz. Les compétitions paralympiques auraient lieu à Genève, Lausanne, Lenzerheide et Saint-Moritz. Plus de 80% des athlètes seraient hébergés dans les trois clusters de la Suisse romande, de la Suisse centrale et des Grisons. Le maintien de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques à Lausanne ainsi que de la cérémonie de clôture à Berne est confirmé. Berne devrait également accueillir les cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux Paralympiques. Le plan s'appuie largement sur les exigences du CIO, sur les infrastructures sportives existantes et sur la performance du réseau de transports publics. RWS souligne que ce plan directeur des sites de compétition correspond à l'état actuel du projet. Le modèle reste et restera flexible. Des adaptations sont possibles, ce que le CIO a également reconnu.
 - Concept de financement: les ambitions sont élevées. 82% des coûts devraient être couverts par des fonds privés sous forme de partenariats, de droits médias, d'engagements de la part du secteur économique et grâce à des personnalités qui soutiennent ce projet et souhaitent en assumer la responsabilité. Il a par ailleurs été annoncé que Switzerland 2038 prendrait en charge les garanties de déficit à hauteur de CHF 200 mio. Les pouvoirs publics soutiennent le projet, mais ne porteront pas la charge principale de son financement. Une demande de soutien financier de CHF 190 mio a été déposée auprès du Conseil fédéral (notamment pour les Jeux Paralympiques, les cérémonies d'ouverture et de clôture ainsi que les transports publics). CHF 200 mio supplémentaires devraient provenir des cantons, des villes et des communes.

Les pouvoirs publics devraient participer là où un bénéfice à long terme est généré pour la population, les régions et le sport paralympique.

Il a été annoncé que les garanties de déficit à hauteur de CHF 200 mio seraient couvertes à parts égales: CHF 100 mio provenant d'entreprises et CHF 100 mio provenant de particuliers.

Les personnes qui s'engagent dans ce cadre rejoindront le «Fahnenträger-Club» (Club des porte-drapeaux), un cercle exclusif associé à un projet unique à l'échelle d'un siècle.

Il y a quelques semaines, le premier garant a pu être annoncé: l'entreprise suisse «On» a rejoint le projet. L'intérêt du monde économique et des particuliers a augmenté depuis les magnifiques succès des athlètes à Milano/Cortina. En résumé, il apparaît que l'objectif est proche d'être atteint, voire dépassé. Cette situation permet d'apporter encore davantage de sécurité à l'ensemble du projet.

- Héritage: celui-ci ne commence pas avec Switzerland 2038, mais dès aujourd'hui, à travers les décisions prises et celles qui seront prises à l'avenir. Les Jeux doivent déployer des effets durables: pour le sport de la relève, pour le sport paralympique, pour nos régions et pour une évolution positive de notre pays. Les quatre piliers de l'héritage constituent un espace dans lequel le sport, l'économie, la politique, la science et la société collaborent. Un espace où émergent de nouvelles solutions dans les domaines de l'activité physique, de la durabilité, de la technologie et de la cohésion sociale.

Une autre étape importante a été la conférence de presse du 12 janvier 2026. Pour la première fois, l'ensemble du projet Switzerland 2038 a été présenté au public. Peu après a débuté la phase de consultation de la Confédération, qui s'est achevée à la mi-mars. Les cantons, les villes, les communes et les fédérations nationales reconnaissent les opportunités offertes par Switzerland 2038 et dressent un bilan positif. Des questions critiques ont également toutefois été soulevées, notamment concernant le financement, la sécurité et les compétences.

En février, des représentantes et représentants du comité ainsi que de l'équipe de projet ont participé au programme Executive et Observer organisé autour de Milano/Cortina 2026. Cette expérience a permis de constater comment des Jeux d'hiver peuvent relier des régions, comment fonctionne un concept décentralisé et quels défis restent encore à relever.

Une étude représentative réalisée au printemps a montré que 61% de la population suisse soutient la candidature aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2038. À l'inverse, 21% des personnes interrogées y sont clairement opposées et 13% plutôt opposées.

Une étude économique consacrée aux effets macroéconomiques a également conclu que les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver peuvent générer des effets positifs substantiels en matière de création de valeur, d'innovation et d'emploi. Les estimations tablent ainsi sur des recettes fiscales comprises entre CHF 260 et 350 mio ainsi que sur une valeur ajoutée brute de 2,75 à 3,68 milliards de CHF.

Perspectives:

- Le Conseil fédéral transmettra au Parlement son message relatif à l'arrêté de principe et de planification concernant la poursuite du soutien à la candidature.
- D'ici fin 2026, le Conseil national et le Conseil des États se prononceront sur l'arrêté fédéral simple, sans référendum facultatif, concernant le soutien à la candidature ainsi que la préparation et l'organisation des Jeux.
- Le dossier en vue d'une attribution dans le cadre du dialogue privilégié avec le CIO sera soumis début 2027.
- Les membres du CIO décideront lors de leur session de printemps 2027 de l'attribution des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2038.

Au-delà des processus politiques et du financement, il convient de répondre à toutes les exigences du CIO et de fournir également les garanties demandées par la Confédération. En définitive, l'interaction entre l'OFSP, le CIO et Switzerland 2038 devra être réglée dans le cadre d'un contrat avec le pays hôte. Les travaux à ce sujet sont en cours; le calendrier est serré. Il exige de toutes et tous concentration, unité et force de conviction, mais aussi motivation et soutien en faveur du projet.

RWS appelle les personnes présentes à soutenir le projet et remercie les parties prenantes ainsi que les autres soutiens pour leur engagement.

7.4. Situation actuelle des European Championships 2030

Severin Moser (SM) informe que le Conseil fédéral a décidé de ne pas accorder de contribution fédérale aux European Championships 2030. La situation financière actuelle de la Confédération ne permet pas d'investir davantage dans un tel projet. Cette décision constitue un coup dur pour l'association de candidature, son comité et son personnel, mais elle doit être acceptée.

Les responsables du projet sont conscients de la situation budgétaire tendue de la Confédération. Au cours des prochaines semaines, des échanges auront encore lieu avec plusieurs parlementaires afin d'examiner s'il est malgré tout possible d'obtenir un financement fédéral. Ils estiment avoir le devoir d'explorer cette possibilité jusqu'au bout, tout en étant conscients que les chances de succès sont faibles. Les parties prenantes ont été informées de la décision ainsi que de son contexte.

Aucune question ni remarque n'est formulée.

RMA remercie SM, le comité de l'association de candidature ainsi que son équipe.

Dans la perspective de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver de 2038 en Suisse, les European Championships devaient constituer le coup d'envoi d'une décennie placée sous le signe du sport suisse. Ils devaient permettre à la Suisse d'accueillir, tant pour les fédérations de sports d'été que pour celles de sports d'hiver, une grande manifestation multisports générant des retombées durables pour le sport et pour le pays. Le Parlement du sport avait approuvé cette approche en novembre 2025 et accordé les moyens financiers nécessaires à la candidature des European Championships. Swiss Olympic examine désormais la situation avec l'association de candidature et discute des prochaines étapes. La décision du Conseil fédéral montre également qu'il est nécessaire d'élaborer une stratégie globale pour les grandes manifestations sportives en Suisse et de mettre en place, au sein de Swiss Olympic, un organe de coordination dédié.

7.5. Informations complémentaires

Promotion des fédérations à partir de 2027

RS informe de l'évolution de la promotion des fédérations à partir de 2027. Dans le cadre du projet «Promotion des fédérations à partir de 2027», l'évaluation pilote pour les années 2027 et 2028 est presque achevée. La phase de consultation va désormais débiter, au cours de laquelle les fédérations sportives nationales et les bailleurs de fonds pourront formuler leurs observations sur les critères d'évaluation ainsi que sur les directives et les dispositions d'application.

Les principales échéances sont les suivantes:

- Après le Parlement du sport: envoi d'un questionnaire aux directions des fédérations sportives nationales.
 - Fin juin 2026: communication du bilan individuel, comprenant l'évaluation en points ainsi qu'une estimation provisoire des contributions aux fédérations pour 2027/2028.
 - 22 juillet 2026: délai pour la remise des retours.
-

- Septembre 2026: publication d'un rapport d'évaluation présentant les résultats de la consultation.
- Ensuite, Swiss Olympic élaborera des propositions d'adaptation, sur lesquelles le Conseil exécutif statuera.
- Printemps 2027: publication des directives et des dispositions d'application révisées.
- Les nouvelles règles seront appliquées lors de l'évaluation de 2028 et détermineront les contributions aux fédérations pour la période 2029–2032.

RS indique qu'il s'agit vraisemblablement du dernier Parlement du sport auquel il participe en tant que directeur en fonction. Il se réjouit des travaux qui l'attendent, avec son équipe, la direction et le Conseil exécutif, au cours des prochaines semaines et des prochains mois. Il remercie les personnes présentes, le Conseil exécutif, la direction ainsi que le personnel du secrétariat pour leur collaboration au cours des quatorze dernières années. Il souligne que ce fut un privilège d'exercer cette fonction.

Projet «Unity»

RMA informe de l'avancement du projet «Unity», qui examine si, et dans quelles conditions, un rapprochement structurel plus marqué entre le sport-handicap et le sport valide en Suisse est pertinent et réalisable.

Les principaux constats à ce jour sont les suivants:

- Un renforcement de l'inclusion est, en principe, reconnu comme une évolution possible du système sportif.
- Les bénéfices concrets d'une intégration systématique sont toutefois appréciés de manière différente selon les acteurs.
- Une intégration ne doit être poursuivie que si elle apporte une réelle valeur ajoutée aux para-athlètes.
- La plupart des fédérations de sport valide privilégient une approche progressive, adaptée aux spécificités de chaque discipline.
- Une intégration implique des charges supplémentaires sur les plans technique, organisationnel et financier.
- En l'absence de financements supplémentaires garantis à long terme, une intégration globale n'est pas considérée comme réaliste.

Prochaines étapes:

- approfondissement des analyses avec cinq fédérations: Swiss Athletics, Swiss Badminton, Swiss Basketball, Swiss Cycling et Swiss-Ski;
- prise en compte de l'expérience acquise dans des disciplines déjà intégrées (p. ex. l'escalade au sein du CAS et le dressage auprès de Swiss Equestrian);
- intégration du point de vue des athlètes afin d'évaluer les bénéfices réels;
- clarification détaillée des coûts ainsi que des sources potentielles de financement complémentaires.

Un point sur l'état d'avancement des travaux pourra être présenté au cours du second semestre 2026. Aucune autre question ni remarque n'est formulée.

Succession de Ruth Wipfli Steinegger au sein du Conseil exécutif

Enfin, **RMA** informe de l'élection complémentaire destinée à pourvoir le siège qui sera libéré par Ruth Wipfli Steinegger au Conseil exécutif (départ à la fin de l'année 2026). Cette élection aura lieu lors du Parlement du sport du 20 novembre 2026.

Les principaux points sont les suivants:

- Les informations détaillées relatives à la procédure électorale seront envoyées au début du mois de juin.
- Conformément aux statuts, aucun quota concernant la représentation des fédérations ou la répartition des genres ne s'applique pour cette élection.
- Le Conseil exécutif verrait d'un bon œil des candidatures provenant également de Suisse romande ou du Tessin.
- Les travaux du Conseil exécutif se déroulant en allemand et en français, une bonne maîtrise de ces deux langues est requise.
- Délai de dépôt des candidatures: 31 août 2026.

Aucune question ni remarque n'est formulée.

8. Divers

8.1. Date du prochain Parlement du sport: 20.11.2026

8.2. Divers

Aucune question ni remarque n'est formulée.

RMA lève la séance à 15 h 45.

Ittigen, le 21 mai 2026

Swiss Olympic



Ruth Metzler-Arnold
Présidente



Christine Schelker
Responsable de l'État-major de direction /
Secrétaire du Conseil exécutif

Annexe 1: Membres présents

- Aéro-Club de Suisse
- Auto Sport Suisse
- U.C. suisses
- Eidgenössischer Hornusserverband
- Association fédérale de lutte suisse
- CI Sport suisse
- Institut pour le management des associations (VMI)
- Jungwacht Blauring Schweiz
- Association suisse des cadets
- Amis de la nature Suisse
- Panathlon Suisse et Principauté du Liechtenstein
- Pentathlon Suisse
- Mouvement scout de Suisse
- PluSport Sport Handicap Suisse
- Club Alpin Suisse
- Association suisse des paraplégiques
- Fédération Suisse de Rugby
- Fédération sportive suisse de tir
- Fédération suisse de tir à la corde
- Fédération Suisse de Sports Subaquatiques
- Société Cynologique Suisse SCS
- Société Suisse de Sauvetage
- Fédération Suisse de Billard
- Schweizerischer Firmen- und Freizeitsportverband
- Association Suisse de Football
- Fédération Suisse de Handball
- Fédération Suisse de Vol Libre
- Fédération Suisse de Inline Hockey
- Fédération Suisse de Judo et Ju-Jitsu
- Swiss Kickboxing Federation
- Fédération Suisse des Sociétés d’Aviron
- Union sportive suisse des transports publics
- Fédération suisse de gymnastique
- Association suisse des sous-officiers
- Association suisse d’éducation physique à l’école
- Special Olympics Switzerland
- Union sportive suisse
- swiss active
- Swiss American Football
- Swiss Aquatics
- Swiss Athletics
- Swiss Basketball
- Swiss Canoe
- Swiss Coach
- Swiss Cycling
- Swiss Deaf Sport
- Swiss Equestrian
- Swiss Fencing
- Swiss Golf
- Swiss Hockey
- Swiss Ice Hockey Federation
- Swiss Ice Skating
- Swiss Karate Federation
- Swiss Lacrosse
- Swiss Minigolf
- Swiss Moto
- Swiss Orienteering
- Swiss Sailing
- Swiss Slackline
- Swiss Sliding
- Swiss Sports Nutrition Society
- SWISS SQUASH – Association suisse de squash
- Swiss Streethockey
- Swiss Table Tennis
- Swiss Tchoukball
- Swiss Tennis
- Swiss Triathlon
- Swiss Unihockey
- Swiss University Sports
- Swiss Volley
- Swiss Wrestling Federation
- Swiss Wushu Federation
- SwissArchery Association
- SwissBoxing
- SWISSCURLING ASSOCIATION
- Swiss-Ski
- Götz Andreas (représentant des entraîneur·e·s)
- Meier Simon (représentant des entraîneur·e·s)
- Oswald Denis (membre du CIO)

Annexe 2: Membres excusé·e·s

- Cricket Switzerland
- Association Fédérale de tir à l'arbalète
- Association Suisse de Force Athlétique
- Procap Suisse
- Suisse Rando
- Schweizer Wasserfahrverband
- Fédération Suisse d'Haltérophilie Amateur
- Fédération suisse de boccia
- Fédération Suisse du Sport Boules
- Fédération Suisse du Casting
- Fédération Suisse d'Eisstock
- Association Sportive Suisse des Pontonniers
- Fédération Suisse des Échecs
- Association Suisse des Quilleurs Sportifs
- Fédération suisse des écoles de cirque
- Association suisse de physiothérapie du sport
- Fédération Suisse de Ski nautique et Wake
- Sport & Exercise Medicine Switzerland sporti{f}
- Fondation IdéeSport
- Swiss Association of Sport Psychology
- swiss badminton
- Swiss Baseball and Softball Federation
- Swiss Breaking Federation
- Swiss Cheer Association
- Fédération Suisse de Danse Sportive
- Swiss Disc Sports Association
- Swiss Muaythai League
- Swiss Olympians
- Swiss Paralympic Committee
- Swiss Pétanque
- Swiss Pole & Aerial Sports Federation
- Swiss Skate
- swiss skateboard
- Swiss Sport Managers
- Swiss Surfing
- Swiss Tablesoccer Federation
- Swiss Taekwondo
- Swiss Volunteers
- SwissTopSport
- Association des fournisseurs suisses d'articles de sport (SPAF)
- Bonzon Perrine (représentante des entraîneur·e·s)
- Frei Heinz (représentant des athlètes)
- Infantino Gianni (membre du CIO)
- Jaquet Sabrina (représentante des athlètes)
- Klingler Petra (représentante des athlètes)
- Boog Gregor (représentant des entraîneur·e·s)
- Jud Isabel (représentante des entraîneur·e·s)
- Schelling Florence (représentante des athlètes)
- Schwarz-van Berkel Benoît (représentant des athlètes)

Annexe 3: discours de bienvenue de la présidente

Pour vous mettre dans l'ambiance, nous vous avons présenté quelques images fortes des Jeux Olympiques et Paralympiques de Milano Cortina. Pour ma part, je ressens encore des frissons lorsque je revois ces images et repense à ces Jeux. J'imagine qu'il en va de même pour beaucoup d'entre vous, en particulier pour celles et ceux qui ont eu la chance d'y assister.

Les performances de nos athlètes ont été tout simplement remarquables. Avec 23 médailles pour le Swiss Olympic Team et 6 médailles pour le Swiss Paralympic Team – obtenues par une délégation de seulement neuf athlètes –, le bilan est exceptionnel.

Ces Jeux resteront longtemps gravés dans les mémoires du point de vue suisse.

Derrière ces succès se cachent un immense travail et un engagement de longue haleine. Les fédérations concernées, Swiss Olympic et Swiss Paralympic ont su unir leurs efforts au-delà des disciplines afin de créer les meilleures conditions possibles pour permettre à nos athlètes d'atteindre l'excellence.

Au nom de Swiss Olympic, je tiens à remercier tout particulièrement notre Chef de Mission, Ralph Stöckli, ainsi que l'ensemble de son équipe de direction, pour leur engagement exemplaire et leur collaboration très professionnelle avec le CIO, le comité d'organisation et nos fédérations sportives.

Il s'agit de:

- Susanne Böhlen, responsable de l'ensemble de la logistique, des transports et des opérations sur place;
- Michel Bonny, responsable du domaine sportif;
- le médecin-chef Hanspeter Betschart;
- Roger Schnegg, secrétaire général de Swiss Olympic, chargé des relations avec le CIO et les délégué·e·s des fédérations;
- Marc Schumacher, responsable de la mise en œuvre de l'ensemble des mesures de communication;
- Alexander Wäfler, responsable des médias du Swiss Olympic Team.

À l'occasion de mes premiers Jeux Olympiques en tant que présidente, j'ai pu constater la diversité des sujets auxquels les responsables de Swiss Olympic et des fédérations sont confrontés sur place, ainsi que la grande capacité d'adaptation qui leur est demandée au quotidien.

Je souhaite également remercier ma collègue Melanie Bernhard, membre de la direction de Swiss Olympic. Nous avons effectué de nombreux déplacements ensemble et, grâce à son excellente organisation, il a été possible d'assister à un grand nombre de compétitions sur les différents sites.

J'ai également eu la chance de vivre une expérience très enrichissante lors des Jeux Paralympiques, en tant qu'invitée du président de Swiss Paralympic, Christof Baer, en présence de notre ministre de l'Intérieur, la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider.

Ces visites à Milan, Cortina et sur les autres sites de compétition m'ont permis d'acquérir une vision approfondie des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver, notamment dans la perspective de notre candidature Switzerland 2038. Car, comme on le dit souvent, une fois les Jeux terminés, les prochains commencent déjà à se préparer.

Notre vice-présidente, Ruth Wipfli Steinegger, reviendra tout à l'heure en détail sur Switzerland 2038. Je souhaiterais toutefois partager dès à présent une première appréciation: le concept décentralisé de Milano Cortina 2026 a bien fonctionné, mais plusieurs aspects pourraient être améliorés ou conçus différemment dans le cadre d'une organisation en Suisse.

Je pense notamment à l'ambiance olympique entre les différents sites, à des cérémonies de remise des médailles à la hauteur des performances des athlètes, leur offrant un moment véritablement inoubliable, ainsi qu'à l'expérience globale des Jeux Paralympiques, qui devra être améliorée, tant pour les athlètes que pour le public, par rapport à Milano Cortina 2026.

J'y reviendrai tout à l'heure. Je souhaite simplement souligner à ce stade que les préparatifs avancent dans la bonne direction. Les responsables de l'association Switzerland 2038 accomplissent un travail considérable et bénéficient de l'engagement de nombreux partenaires.

Pour aborder, dans les semaines et les mois à venir, la dernière ligne droite de notre candidature, nous aurons toutefois besoin du soutien de chacune et chacun d'entre nous ainsi que de l'engagement de l'ensemble du sport suisse en faveur de cet événement unique pour notre pays.

(Affaire Fischer)

Ces dernières semaines, notre attention ne s'est pas portée uniquement sur les Jeux Olympiques de 2026 ou sur ceux de 2038, mais aussi, une nouvelle fois, sur ceux de 2022.

Le fait que Patrick Fischer ne puisse actuellement pas diriger l'équipe nationale suisse masculine de hockey sur glace, à la suite de la découverte de la falsification de document qui lui avait également permis de participer aux Jeux de Pékin en tant que membre de notre délégation olympique, m'attriste profondément. Je me réjouis d'autant plus que l'équipe ait réussi son entrée dans ce tournoi disputé à domicile.

En tant que présidente de l'association faîtière du sport suisse, je soutiens pleinement la décision prise par le Conseil d'administration de Swiss Ice Hockey. Je tenais à le souligner ici.

En tant que sportives et sportifs, nous sommes soumis aux Statuts en matière d'éthique. Nous avons le devoir d'agir avec excellence, esprit d'amitié et respect envers nos équipes, nos coéquipières et coéquipiers, nos responsables ainsi que notre employeur et, plus généralement, d'adopter un comportement éthique. J'y inclus également le fair-play et la transparence.

Dans cette affaire, ces valeurs n'ont pas été respectées et la confiance placée en nous a également été trahie.

Je souhaite rappeler aux responsables des fédérations présents aujourd'hui que Swiss Olympic est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Nous sommes prêts à vous apporter un soutien direct ou à prendre le temps d'échanger avec vous, en particulier dans les situations de crise. Je vous encourage à nous contacter le plus tôt possible, plutôt que d'attendre.

Au-delà des Jeux Olympiques, de nombreux autres dossiers occupent le sport suisse et, par conséquent, Swiss Olympic.

(Tests de détermination du sexe)

Il y a quelques semaines, nous avons toutes et tous pris connaissance de la décision du CIO selon laquelle, à partir des Jeux Olympiques de Los Angeles 2028, toutes les athlètes participant aux compétitions féminines devront présenter un test de détermination du sexe. Dans les prochains mois, de nombreuses fédérations sportives internationales devraient également introduire cette exigence; c'était déjà le cas en athlétisme et en boxe avant même la décision du CIO.

Plusieurs questions restent actuellement ouvertes concernant ces tests, notamment en ce qui concerne leur réalisation chez les athlètes mineures ou la prise en charge des coûts.

La question des éventuelles voies de recours doit également être clarifiée. Swiss Olympic entend traiter ces différents aspects de manière transversale, en associant les fédérations, en particulier celles qui disposent déjà d'une expérience dans ce domaine.

Le membre suisse du CIO, Denis Oswald, reviendra lui aussi sur cette thématique dans son intervention.

(programme d'allègement budgétaire)

Le Programme d'allègement budgétaire 2027 de la Confédération, qui nous a fortement mobilisés en 2025, est désormais achevé. Grâce à un travail ciblé de défense des intérêts du sport et à une excellente coordination entre les différents acteurs, nous sommes parvenus à empêcher intégralement les mesures d'économie prévues pour le sport. C'est une preuve de la solide implantation du sport au sein du Parlement et de la large reconnaissance de sa valeur pour la société.

Je remercie toutes les personnes qui se sont engagées à nos côtés:

- les responsables des organisations sportives;
- ainsi que les parlementaires engagés en faveur du sport au Conseil national et au Conseil des États.

Mais, après le programme d'allègement budgétaire, vient déjà le prochain débat budgétaire. Comme jusqu'à présent, les contributions de la Confédération à la promotion du sport devront être confirmées chaque année par le Parlement lors de la session d'hiver, et nous devons veiller à ce qu'il en soit toujours ainsi.

Je peux vous assurer que nous continuerons à accorder à ce dossier une priorité très élevée.

Puisque nous sommes sur les questions politiques, j'aimerais également évoquer un autre sujet.

La voix du sport a joué un rôle déterminant dans le rejet très net de l'initiative visant à réduire de moitié la redevance de la SSR, lors de la votation de mars. Les sportives et sportifs, les responsables et les fédérations ont su démontrer l'importance de la SSR pour le système sportif et les conséquences qu'aurait entraînées une telle réduction.

Mais – vous l'aurez remarqué – là aussi, un nouveau chapitre s'ouvre.

Car après la votation viendra le renouvellement de la concession, qui définira le mandat confié à la SSR à partir de 2029.

Les principaux travaux seront menés en 2027 par le département compétent et par l'office fédéral concerné. De notre côté, nous devons veiller à ce que les attentes et les besoins du sport en matière

de couverture médiatique par la SSR soient connus dès le début du processus et soient pris en compte dans la nouvelle concession à la hauteur de l'importance du sport.

J'ai déjà eu l'occasion d'en discuter personnellement avec le conseiller fédéral Albert Rösti, responsable de ce dossier et ministre des médias. J'ai eu le sentiment qu'il comprenait les préoccupations du sport et qu'il les prenait au sérieux.

Nous avons également évoqué la possibilité qu'il participe au Parlement du sport dans un an afin d'échanger avec nous sur la nouvelle concession. La procédure de consultation devrait alors vraisemblablement être en cours.

Pour conclure, je souhaiterais revenir brièvement sur une décision importante en matière de personnel. Fin mars, nous avons annoncé le prochain départ du directeur de Swiss Olympic, Roger Schnegg.

Après quatorze années à la tête de Swiss Olympic, Roger a exprimé le souhait de relever un nouveau défi professionnel et a présenté sa démission. Le Conseil exécutif a pris acte de cette décision avec regret, tout en lui exprimant sa profonde reconnaissance pour son travail et en comprenant sa démarche.

La date exacte de son départ n'est pas encore arrêtée; elle dépendra notamment de l'entrée en fonction de sa successeuse ou de son successeur.

Le processus de recrutement est désormais lancé. Dans une certaine mesure, cette nomination aura également une influence sur l'élaboration de notre future stratégie. Nous reviendrons plus tard cet après-midi sur l'état d'avancement de ces travaux.

Je tiens d'ores et déjà à remercier chaleureusement Roger Schnegg pour son immense engagement et pour tout ce qu'il a accompli au cours de ses quatorze années en tant que directeur de Swiss Olympic. Un grand merci, Roger.

Avant de procéder à la constitution de l'assemblée, je suis très heureuse d'accueillir parmi nous un membre en exercice du CIO en la personne de Denis Oswald. Je lui ai demandé de nous présenter les décisions du CIO concernant, d'une part, la participation des athlètes russes et biélorusses aux compétitions et, d'autre part, la décision du CIO relative à la protection des compétitions féminines. Denis, je t'invite à nous rejoindre sur scène.